

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



RÉGION DE GENDARMERIE DE HAUTE-NORMANDIE

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'EURE

N° 10604 du 1er août 2015

GEND/GGD27

## **DÉCISION**

# portant délégation de signature

Le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Eure,

Vu le code de la route et notamment l'article L325-1-2;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment son article 44 ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination du préfet de l'Eure - M. BIDAL (René);

Vu l'arrêté n° SCAED- 14–107 du 17 octobre 2014, portant délégation de signature au colonel Emmanuel VALOT, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Eure ;

Vu l'ordre de mutation n° 100787 du 20 décembre 2013 nommant le colonel Emmanuel VALOT commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Eure ;

Décide:

#### Article 1

La décision N° 16369/GEND/GGD27 du 17 octobre 2014 est abrogée à compter du 01 août 2015 à 00h00.

## Article 2

Délégation est donnée aux officiers cités à l'article 2 de la présente décision à l'effet de signer, au nom du préfet de l'Eure, les arrêtés :

- procédant à titre provisoire à l'immobilisation et à la mise en fourrière des véhicules en zone gendarmerie en application de l'article L325-1-2 du code de la route, d'une part;
- procédant à la levée de l'immobilisation et de la mise en fourrière des véhicules en zone gendarmerie en application de l'article précité, d'autre part.

## Article 3

- 1. M. le chef d'escadron Jean-Luc BONNIN, commandant l'escadron départemental de sécurité routière de l'Eure.
- 2. M. le capitaine Philippe GERARD, adjoint au commandant de l'escadron départemental de sécurité routière de l'Eure.
- 3. M. le capitaine Eric RATON, commandant le peloton motorisé de Gaillon.

## **Article 4**

La présente décision entre en vigueur le 01 août 2015 à 00h00 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Le colonel Emmanuel VALOT commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Eure